



AFTAA

Association Française de
Thérapie Assistée par l'Animal

DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

- I. La thérapie assistée par l'animal _____ P. 5
- II. Notre histoire _____ P. 6
- III. Nos ateliers _____ P. 9
- IV. L'avenir _____ P. 11



L'Association Française de Thérapie Assistée par l'Animal (AFTAA)

est une association loi 1901 à but non lucratif, créée en 2006, ayant pour objet de monter des projets de thérapie assistée par l'animal.

LA THÉRAPIE ASSISTÉE PAR L'ANIMAL

L'AFTAA

intervient auprès des publics les plus vulnérables : personnes âgées dépendantes, enfants et adultes fragilisés par la maladie ou le handicap, détenus en centres pénitentiaires, etc. dans le but de développer l'accompagnement thérapeutique par le biais de la relation positive entre l'Homme et l'Animal.

Thérapie assistée par l'animal, qu'est-ce-que c'est ?

La thérapie assistée par l'animal est une pratique qui offre une méthode thérapeutique basée sur l'échange positif entre l'Homme et l'Animal. Elle se base sur un phénomène des plus anciens : le lien qui s'est tissé, depuis des millénaires, entre l'Homme et l'Animal.

L'Animal ne dispose pas de la parole, mais il parvient malgré tout, à entrer en relation avec l'Homme. Capable d'attachement, il intrigue, et attise la curiosité, sans toutefois nous juger. Le médiateur idéal dans le cadre de la thérapie.

Cette médiation s'exerce auprès de tout type de public (personnes âgées en institution, enfants ou adultes en situation de handicap, personnes en difficultés psychiques, détenus en milieu carcéral, jeunes délinquants, ...), en individuel ou en groupe, à l'aide d'un animal familier, scrupuleusement sélectionné et préparé en amont à ce « travail », sous la responsabilité d'un professionnel, communément appelé « zoothérapeute ». Il est évident que ce « zoothérapeute » se doit d'être, avant tout, un professionnel de la santé, avec des connaissances appuyées sur les pathologies humaines en premier lieu.

“ La Thérapie Assistée par l'Animal (TAA) est conçue pour promouvoir l'amélioration des capacités physiques, cognitives, sociales, psychiques et émotionnelles de l'humain. ”

NOTRE HISTOIRE

L'Association Française de Thérapie Assistée par l'Animal (AFTAA) a été créée à l'initiative de Baudouin DURIEZ en mai 2006. Initialement créée sous le nom d'Association de Zoothérapie de Paris (AZP), puisqu'implantée en région parisienne, elle a su évoluer au fil des années pour devenir l'AFTAA en janvier 2014. Une association qui se développe à présent dans plusieurs régions de France.

Baudouin DURIEZ, créateur de cette association, a d'abord travaillé pour différentes écoles de chiens guides entre 2003 et 2005, acquérant ainsi les bases techniques d'éducation canine. Au cours de ces années passées dans ce milieu, il a prit conscience que le chien était

non seulement le lien indispensable auprès des non-voyants pour l'aide à la mobilité mais également une présence affective essentielle. Le chien devient plus que « les yeux de son maître », il est son ami, son confident.

C'est à partir de ce constat que l'AFTAA est née, pour faire découvrir à un public élargi les bienfaits de la thérapie assistée par l'animal. Les intervenants de l'AFTAA tiennent à faire renâître ou conserver un lien affectif et maintenir le sentiment d'utilité des personnes en situation de handicap, améliorer la qualité de vie et encourager l'ouverture aux autres, rompre l'isolement et favoriser les relations sociales et, enfin, entretenir l'activité physique et diminuer le sentiment de handicap.



L'Association Française de Thérapie Assistée par l'Animal se donne pour objectif d'apporter un bien être physique, psychologique et affectif afin de briser l'isolement et redonner aux personnes un pouvoir sur leur vie.





LES INTERVENANTS

Notre équipe est constituée de professionnels du secteur paramédical et médico-social spécialisés dans la médiation animale. A ce jour, l'association compte des ergothérapeutes, des psychomotriciens, et des éducateurs spécialisés. Cependant, L'AFTAA tend à recruter des professionnels d'autres horizons afin de diversifier les compétences des intervenants dans un objectif de complémentarité.

LES STRUCTURES

Intervenir dans les structures médicalisées relève d'un travail de collaboration entre intervenants de l'AFTAA et personnel encadrant de la structure. Le travail d'équipe est essentiel et permet de tenir compte au mieux des besoins du patient. Aujourd'hui, l'AFTAA, c'est une centaine de structures impliquées.



- > Pédiatrie
- > Personnes âgées
- > Handicap Mental
- > Milieu carcéral
- > Polyhandicap
- > Conflit familial

1350
séances / an



250
patients / an

LES CHIENS

Les chiens de l'AFTAA sont éduqués par l'association afin de correspondre parfaitement aux exercices effectués lors des séances. Ils répondent à des critères d'éducation et de sociabilité stricts et sont spécialement éduqués depuis leur naissance à travailler dans le monde du handicap.





NOS ATELIERS



Mémoire

La mémoire est un ensemble de fonctions (enregistrement, fixation, évocation) et, en tant que tel, se développe et s'entretient. Il est possible de monter différents types d'ateliers comme l'apprentissage de vocabulaire nouveau autour du monde du chien, le travail de la mémoire à l'aide de puzzle, etc.



Equilibre

Des exercices adaptés permettent de stimuler tous les récepteurs et les systèmes qui participent au maintien de l'équilibre. La pratique régulière de ces exercices, possibles avec le chien, va alors développer une meilleure appréhension du corps dans l'espace.



Mobilité articulaire

Les articulations doivent rester mobiles afin de pouvoir réaliser tous les gestes souhaités ou nécessaires tant pour une activité physique particulière, que dans la vie quotidienne. C'est pourquoi, un travail sur les mouvements articulaires est fait lors d'exercices de toilettage, de soin du chien ou d'activités ludiques.

Voici quelques exemples d'ateliers, il en existe d'autres pour atteindre les objectifs prédéfinis par l'équipe encadrante comme : locomotion, adresse et coordination, conscience du corps et affinement sensoriel, amélioration de l'estime de soi, amélioration de la qualité de vie, orthophonie, affectif...



L'AVENIR

La meilleure façon de prédire l'avenir, c'est de le créer...

1

Garantir l'accès à la thérapie assistée par l'animal

Afin de pérenniser les actions de l'association et de garantir l'accès à la thérapie assistée par l'animal au plus grand nombre, l'AFTAA est en recherche constante de nouveaux intervenants qualifiés, aptes à devenir de futurs zoothérapeutes. Ainsi, l'association tend à élargir son champ d'actions à de nouvelles régions de France mais également à des domaines pluridisciplinaires.

2

Eduquer et socialiser les futurs chiens de l'AFTAA

Dans son optique de développement, l'AFTAA a aujourd'hui besoin de former de nouveaux chiens à la médiation animale. L'association recherche donc, par le biais de son pôle spécialisé, des familles d'accueil capables d'éduquer et de socialiser un chiot, qui deviendra un futur chien de travail. Pour développer ce pôle famille d'accueil, l'association fait appel au parrainage des chiots afin de couvrir les frais vétérinaires, bien-être et nourriture nécessaires à leur éducation.

Sensibiliser à la thérapie assistée par l'animal

Afin de sensibiliser le plus grand nombre de personnes à la thérapie assistée par l'animal, l'AFTAA tend à développer les événements grand public. Ces événements pourront ainsi mobiliser un maximum de personnes à la cause de l'association, par la récolte de dons notamment. C'est dans cette optique que l'AFTAA recherche tout au long de l'année des bénévoles médiateurs.

3

Accompagner et fidéliser les structures médicalisées

L'AFTAA propose aux structures dans lesquelles elle intervient, des événements fédérateurs et révélateurs du travail et du lien qui s'est créé lors de ses interventions. Par exemple, l'AFTAA propose d'exposer son travail sous forme d'expos photo dans diverses structures partenaires. Ces expositions permettent de retracer en images les missions de l'AFTAA, les journées types des chiens de l'association, et l'interaction Homme / Animal.

4



WWW.AFTAA.FR

info@aftaa.fr

09 54 72 73 73 - 06 89 21 67 95

Centre d'exploitation de Maisons-Alfort
11, rue Edmond Nocard
94 700 Maisons-Alfort